

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Le programme national de prévention des infections, développé pour le secteur médico-social, demande aux EHPAD la formalisation du document d'analyse du risque infectieux en se basant sur le manuel national d'auto-évaluation élaboré par le GREPHH.

L'objectif de l'enquête réalisée par l'équipe mobile d'hygiène (EMH) du Centre Hospitalier, était d'évaluer la maîtrise du risque infectieux dans les EHPAD de la filière gérontologique ne bénéficiant pas de l'intervention d'une EOH.

MATERIELS ET METHODES

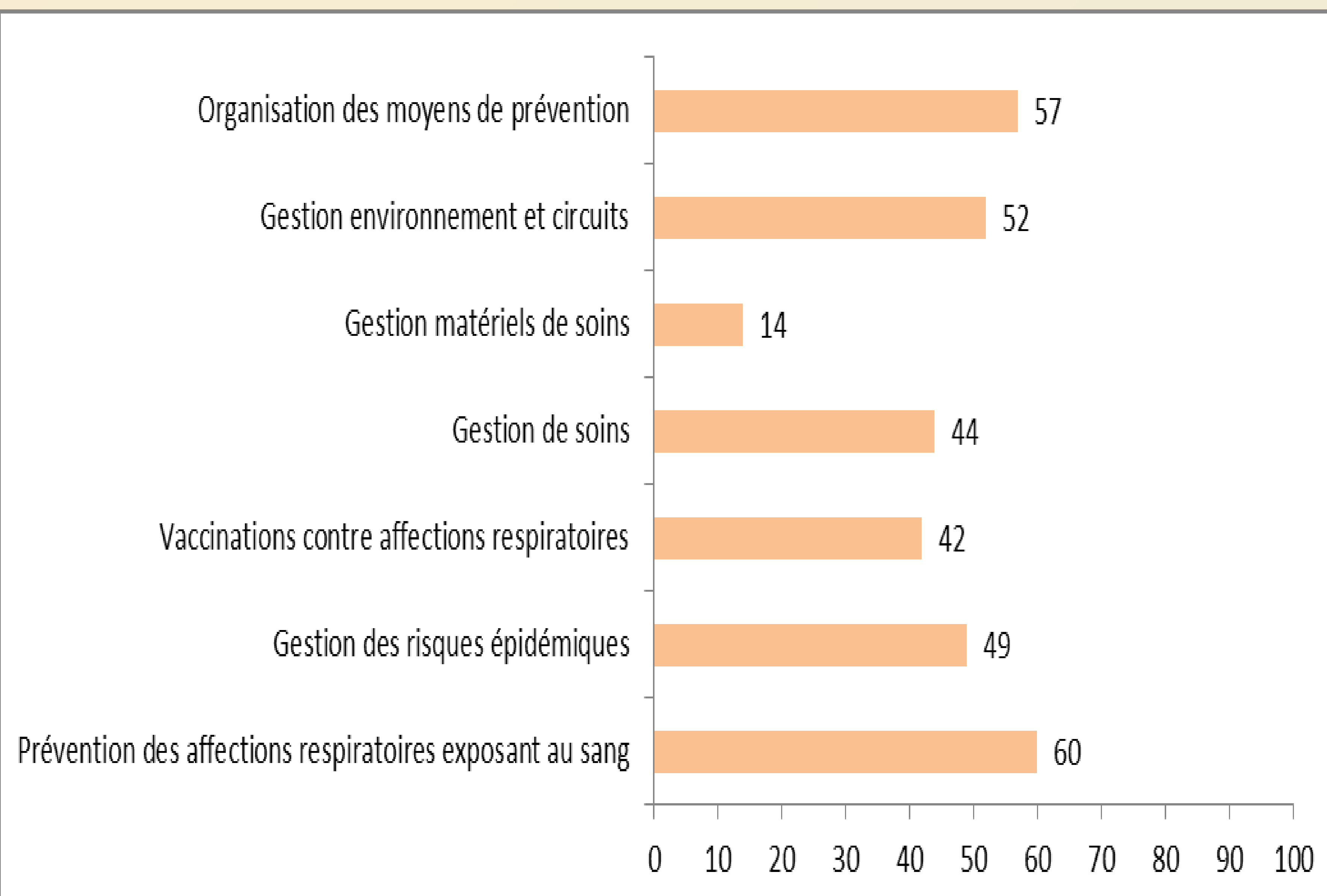
Cette étude a été réalisée entre Mars et Décembre 2014 sur les **30 EHPAD** (2314 lits) qui ont adhéré au dispositif équipe mobile d'hygiène en signant la convention avec le Centre Hospitalier.

Chaque audit se déroulait sur une journée et a porté sur **sept chapitres** : organisation des moyens de prévention, gestion de l'environnement et des circuits, gestion du matériel, gestion des soins, vaccinations contre les affections respiratoires, gestion des risques épidémiques et prévention des accidents d'exposition au sang.

Une intervention brève de l'EMH était effectuée lors de la relève des équipes pour les informer de notre démarche. La saisie du manuel était réalisée sur une application informatique élaborée par le GREPHH.

RESULTATS

Le score global d'objectifs atteints était de **48%**, variant de 22.7 à 71.6%.



- Le faible score de 14% s'expliquait par un manque de traçabilité et de protocoles concernant l'entretien du matériel.

- La politique de l'hygiène des mains valorisait l'utilisation des solutions hydro-alcooliques.

- Moins de 10% des établissements ont défini une politique antibiotique.

- Les protocoles à disposition concernaient principalement les précautions standards et complémentaires, l'hygiène des mains et les soins de nursing.

CONCLUSION

La politique de gestion du risque infectieux est bien initiée et reste à poursuivre avec l'expertise, le soutien et l'appui technique et méthodologique de l'EMH. Les points à améliorer en priorité concernent la formation du personnel aux précautions standard, la gestion des soins et la gestion des alertes sanitaires avec l'élaboration du volet infectieux du plan bleu.